



LE MENIL INFOS



Date de parution :

15 Janvier 2023

Numéro 82

Parution trimestrielle / Informations pratiques

Sommaire :

- * France Rénov' service de conseil à la rénovation énergétique
- * Panneau Pocket
- * Nouveaux Guédons
- * Réseaux d'eau
- * Chalet Biba
- * Déneigement
- * Demande de subvention
- * Nuisances sonores
- * Site Internet
- * Recensement
- * Salles communales
- * Téléthon
- * Services périscolaires
- * Centre de loisirs
- * Agenda

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public comme suit :

Du mardi au samedi : de 8h30 à 12h00.

Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Fermeture le lundi toute la journée.

Site internet : www.le-menil.fr

Adresse mail : commune-le-menil@orange.fr

Tél : 03 29 25 02 44

N° Astreinte en cas d'urgence (06.82.88.99.04)

Besoin d'un renseignement en mairie ?

Si vous disposez d'internet, ayez le réflexe de consulter : **PanneauPocket** avant de décrocher le téléphone.

Vous avez des chances de trouver le renseignement ou le formulaire que vous cherchez.

FRANCE RENOV' : SERVICE DE CONSEIL A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Ce dispositif permet aux ménages et aux petites entreprises du tertiaire de bénéficier de conseils gratuits, techniques, juridiques, administratifs ou bien financiers, dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

Le conseiller local France Rénov', Florent Langlade, assure des permanences physiques dans les locaux France Services au Thillot (9 avenue de Verdun) de 10h00 à 12h00 tous les 3^e vendredis du mois.

Vous pouvez également le retrouver lors des permanences :

- De Saulxures sur Moselotte les 2^e jeudis du mois dans les locaux de la Maison de Service au Public (87 rue du Collège)

- De Remiremont, les 1^e mercredis du mois dans les locaux de la Mission Locale (26 rue Charlet).

Contact et prise de rendez-vous : 03 29 22 50 10 ou francerenov.hautsvosges@soliha.fr

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter,

n'hésitez pas à télécharger l'application
« PanneauPocket »

disponible sur smartphone, tablette ...



... Et maintenant accessible depuis votre ordinateur sans inscription ni création d'un compte en seulement

3 étapes :

1 : Saisissez dans votre moteur de recherche
« app.panneaupocket.com »,

2 : Saisissez « LE MENIL » et sélectionner la commune dans la liste,

3 : Servez-vous des flèches pour lire toutes les publications

NOUVEAUX GUEDONS

Peu de personnes le savent, mais lorsque vous emménagez dans une nouvelle commune, il n'y a pas de notification automatique envoyée à la mairie, par quelque organisme que ce soit. Nous n'avons donc aucun moyen de connaître les nouveaux habitants avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Vous êtes nouvel arrivant et avez emménagé récemment dans la commune ? Venez vous faire connaître en mairie ! Cela n'est pas une démarche obligatoire mais recommandée, afin que nous puissions mettre à jour nos listes pour mieux vous accueillir, vous informer, vous présenter la commune, les associations et leurs activités, et répondre à vos questions administratives ou relatives à la vie locale.

RESEAUX D'EAU

L'année 2022 a été particulièrement marquée par la sécheresse. Notre commune n'y a pas échappé. Au plus difficile de l'été, la distribution équivalait à la production totale des captages, il ne restait qu'une marge de 5 à 10 m³ par jour.

Afin de faire face aux années futures et au changement climatique en cours, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse impose aux services d'eau d'atteindre un rendement seuil d'environ 66% et de tendre vers 85%, conformément à la réglementation en vigueur.

Actuellement et malgré tous les efforts menés ces dernières années, la commune n'atteint qu'un rendement d'environ 56%. Cela signifie que sur 100 m³ captés, traités et mis en distribution à la station des Fenesses, seuls 56 m³ arrivent aux robinets des usagers, le reste étant perdu.

Dans cette situation de non-respect des 66 % minimum, la commune s'expose à des sanctions financières par les organismes de contrôle. Les travaux de la Grande Rue s'inscrivent dans cette perspective d'amélioration du rendement notamment par le renouvellement des anciens réseaux datant de 1968.



CHALET BIBA

Sur la proposition des agents, les élus ont validé cette année la réfection du chalet Biba. Il s'agit d'un chalet qui fait partie du patrimoine de la commune.

Il a donc fait l'objet d'une cure de jouvence durant les mois de septembre et octobre.

Le plancher, le toit, la charpente, et la porte arrière ont été réhabilités par les services techniques. Cela redonne un coup de jeune à ce chalet et ainsi permet son utilisation en toute sécurité.

Charge à chaque utilisateur d'en prendre soin et de ne pas y laisser divers déchets.



DENEIGEMENT

L'hiver arrive et avec lui la neige. Il est rappelé que comme toujours, la commune met tout en œuvre afin de dégager les voies publiques pour le bien de tous. Pour ce faire, les agents travaillent dans des conditions difficiles, avec le manque de visibilité, le froid, et la circulation pour remplir leur mission du mieux possible.

Les agents doivent trouver des zones de déchargement disponibles. Malgré cela, il est normal que la neige qui s'accumule devant la lame s'échappe sur les côtés le long de la route (conformément au rôle du chasse neige et non d'un engin de reprise). Ils doivent également trouver des places de retournement afin d'éviter des marches arrière longues et difficiles.

Cette mission ne doit pas se faire au détriment de leur sécurité, il faut donc éviter tout stationnement gênant le long des voies.

Merci à tous pour votre compréhension.

DEMANDE DE SUBVENTION

Les associations qui souhaitent solliciter une subvention communale doivent déposer un dossier avant le **31 janvier 2023**.

Les imprimés sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargés sur panneau pocket.



Les dossiers déposés après cette date ne seront pas examinés.

NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquillité de chacun, tout en permettant les travaux extérieurs parfois un peu bruyants, nous vous rappelons qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 1993:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **ne peuvent être effectués** que dans les limites fixées ci-après :

* Les jours ouvrables :
de 8H30 à 12H00
de 14H00 à 19H30

* Les samedis :
de 9H00 à 12H00
de 14H00 à 19H00

* Les dimanches et jours fériés :
de 10H00 à 12H00



SITE INTERNET

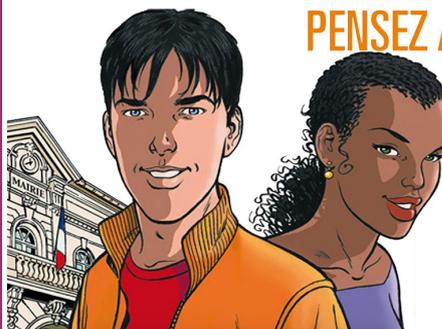
Vous l'avez peut-être remarqué, le site Internet de la commune le-menil.fr est inaccessible depuis le mois de Novembre, pour une raison encore inconnue et indépendante de notre volonté.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau site, en collaboration avec l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Cela va prendre quelques semaines pour vous proposer cette nouvelle version ergonomique, sécurisée et conforme à la réglementation.

Nous vous demandons donc encore un peu de patience pour découvrir ce site et ne manquerons pas de vous informer via nos réseaux Facebook et Panneau Pocket lorsqu'il sera mis en ligne.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



SALLES COMMUNALES

Merci aux utilisateurs des salles de bien faire attention d'éteindre les lumières lors de votre départ.

En effet, nous constatons assez régulièrement des oublis et des salles restent ainsi allumées toute la journée ou toute la nuit. Ceci dans un souci du respect de notre planète et des coûts extrêmement importants de l'énergie actuellement.

TELETHON 2022

2022, un cru exceptionnel, nous n'avons jamais collecté autant! Belle participation des associations. L'équipe remercie toutes les personnes ayant participé ou donné pour cette noble cause.

Recettes des activités : part Guédonne de la marche gourmande + vente de repas + animations du samedi après-midi : 2600 €

Dons à l'urne : 900 €

Ce qui fait un total de 3500 € contre 2862 € l'an dernier (+ subventions mairie).

Associations impliquées cette année, que nous remercions vivement:

Comité des Fêtes (buvette, panier et tombola)

APE (vin chaud)

Conscrits (jeux enfants)

Pétanque (Molki)

Périscolaire (déco et vente)

Dynamique (Zumba)

Vosges Passion Bois (don coupe en noyer)

Charmilles (don à l'urne)

Bénévoles (mise en place, distribution des repas, gaufres, rangement...)

Ainsi que la mairie pour la subvention et la mise à disposition des locaux.

RDV en 2023 avec un concert « Hommage à Georges Moustaki » le samedi 11 Novembre.

Les organisateurs du Téléthon

SERVICES PERISCOLAIRES

En cette année scolaire, 44 enfants sont inscrits aux services périscolaires sur 53 enfants scolarisés.

- * ACM Mercredis matins : moyenne de 10 enfants dont 1 maternelle
- * Cantine : moyenne de 26 enfants dont 7 maternelles
- * Périscolaire matin : moyenne de 7 enfants dont 2 maternelles
- * Périscolaire soir : moyenne de 15 enfants dont 5 maternelles

Le périscolaire est ouvert de 7h à 19h en période scolaire.



CENTRE DE LOISIRS

Cette année, une nouveauté a fait son apparition au sein du service périscolaire.

La municipalité a fait le choix d'organiser un centre de loisirs lors de la première semaine de chacune des petites vacances scolaires (hormis à Noël).

Océane DIDIERLAURENT et Elise KIBLER ont donc modifié leur planning de travail afin de pouvoir organiser ces centres additionnels.

La première session s'est déroulée du 24 au 28 octobre 2022, sur le thème : Halloween s'empare de la cité Guédonne !

20 enfants âgés de 3 à 10 ans ont participé avec entrain aux activités proposées.

Un programme chargé et amusant a permis à ces 20 enfants de participer à des jeux collectifs à la familiale, à un grand jeu à la recherche de la citrouille magique avec récompense à la clé, une journée pleine d'émotions à la piste de Zim à Saint Dié des Vosges, des jeux de société, une histoire et la confection d'une sorcière à la médiathèque, un film au cinéma « Samouraï Academy », des activités culinaires pour un goûter maléfique après le bal des sorciers, et une dernière journée à l'Eco musée d'Alsace.

Un beau programme avec une météo clémente. Une première session satisfaisante pour tous !

Le programme pour les vacances de février est actuellement en cours d'élaboration (jeux collectifs, sortie raquette, luge, repas dans une auberge, médiathèque, cinéma, cuisine ...)

Cette session aura lieu du **13 au 17 février 2022** ayant pour thème les lutins de l'hiver !

Les documents d'inscription seront disponibles mi-janvier en mairie !

Les animatrices restent joignables pour tout renseignement au 06.82.88.99.03.

AGENDA

JANVIER	Dimanche 08	Concert 20h30	Harmonie Bussang Saint-Maurice	Familiale
	Lundi 16	Vœux du Maire à 19 H 00	Mairie	Familiale
	Vendredi 20	Galette	A P E	Familiale
	Samedi 28	Loto	Classe 2025	Familiale
FEVRIER	Samedi 4	Repas dansant	Team PARET COMPETITION	Familiale
	Lundi 06	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménil Accueil	Familiale
	Lundi 13	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménil Accueil	Familiale
	Lundi 13 au vendredi 17	Centre de loisirs	Mairie	Salle Coquelicot
	Lundi 20	Pot d'Accueil des touristes	Le Ménil Accueil	Familiale
MARS	Samedi 4	Carnaval	A P E	Familiale
	Lundi 10	Chasse aux œufs	Comité des Fêtes	
AVRIL	Samedi 15 et dimanche 16	Journées découvertes parapente (reportées au 22 et 23 si mauvais temps)	Ménil Vol Libre	Chalet des Associations
MAI	Jeudi 18	Rando Guédonne	A P E	